

Renouvellement de l'habilitation du diplôme d'ingénieurs esaip

Le groupe esaip a obtenu le 1^{er} avril dernier, et ce, pour la 3^{ème} fois consécutive le renouvellement de l'habilitation de son diplôme d'Ingénieurs par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI). Une excellente nouvelle pour les étudiants de retour de leur séjour d'études en pays anglophone. L'esaip délivre désormais deux titres d'ingénieurs dans deux spécialités très recherchées actuellement : « informatique et réseaux » et « sécurité, environnement et prévention des risques ».

Habilité depuis sa création il y a plus de 10 ans par la CTI, le groupe esaip poursuit son sans-faute dans la reconnaissance de la qualité de sa formation d'ingénieurs puisqu'elle obtient la durée maximale de renouvellement d'habilitation de son diplôme, à savoir 6 ans. Comme le soulignent Arnaud et Lucien, élèves en 1^{ère} année, « 6 ans, ça rassure, aussi bien les élèves que nos futurs employeurs, c'est une grande fierté pour l'esaip d'être reconnue comme école de référence en terme de formation ».

Cette durée maximale de 6 ans offre à l'esaip la possibilité d'acquérir le label EUR-ACE délivré par la CTI à toutes les formations d'ingénieurs satisfaisant des critères de qualité reconnus en Europe.

« Un accompagnement personnalisé »

Ce très bon résultat est un gage de confiance important pour le groupe esaip « être certifié peut nous permettre de faire la différence par rapport aux nombreuses autres écoles qui se positionnent dans la formation d'ingénieurs confie Anne-Claire, présidente du BDE » puisque seules les écoles habilitées par la CTI peuvent délivrer le diplôme d'ingénieurs Bac+5, l'équivalent du grade de Master international.

Cette bonne nouvelle vient récompenser la volonté de l'esaip d'ajuster sa formation aux exigences et attentes des recruteurs de demain.

L'esaip marque sa différence dans sa politique et son offre de formation par des spécificités d'accompagnement largement appréciées par les élèves : le tutorat élève-élève et le tutorat élèves-enseignants.

« L'international, atout majeur de la formation »

Mais c'est très certainement aujourd'hui l'offre à l'international de l'esaip « 50% en France 50% à l'étranger » qui lui vaut la plus grande reconnaissance en terme de formation ingénieurs. Ce sont en effet plus d'une dizaine de pays qui accueillent chaque année 100% des étudiants esaipiens et ce, dans plus de 60 universités partenaires. Une spécificité qui séduit et motive la venue de 60% des élèves à l'esaip comme le confirme Anne-Claire « on ne peut plus négliger aujourd'hui l'aspect international pendant les études supérieures. Les deux séjours d'études obligatoires que nous devons réaliser pendant nos trois ans de formation nous apportent une large ouverture d'esprit, développent notre autonomie et nous font découvrir les méthodes de travail en entreprises et particularismes des autres cultures européennes » et à Etienne d'ajouter : « après 3 mois d'immersion, notre compréhension de la langue a nettement progressé, en cours ou à l'étranger nous sommes toujours au contact d'autres étudiants étrangers ».

Pour Arnaud, cette formation à l'étranger assure une complémentarité parfaite avec le, premier semestre réalisé en France : *« à l'esaip en 1ere année, on nous dispense une formation assez théorique. Le séjour d'études est davantage axé sur des mises en situation concrètes et des études de cas. On retrouve un bon équilibre entre ces deux temps puisque nous sommes très encadrés en France et incités à être plus autonomes à l'étranger, c'est une très bonne alliance pour notre future insertion dans le monde professionnel ».*

« Des spécialités d'avenir »

L'annonce de la réhabilitation et en prime pour 6 ans, n'a pas surpris les élèves puisque pour eux tous les ingrédients sont réunis pour qu'aujourd'hui la formation soit appréciée à sa juste valeur. *« Les titres d'ingénieurs délivrés par l'école sont très porteurs en terme de débouchés affirme Matthieu, élève en informatique et réseaux ».*

L'école propose également une spécialité très ouverte en « Sécurité, Environnement et Prévention des risques, *« une offre de plus en plus rare dans ces trois domaines associés affirme Anne-Claire ».* *« Il y a des besoins réels dans ces domaines, nos intervenants et enseignants-chercheurs nous apportent suivi, disponibilité et motivation, sans compter le développement en terme d'ouverture internationale de l'école avec de nouvelles universités partenaires en Finlande, Suède et Pologne et des projets pluri-Afrique. ».*

« Aborder l'avenir sereinement ! »

La CTI a donc statué le 1^{er} avril dernier sur l'avenir de l'école lors d'une séance plénière au cours de laquelle le Directeur, M. LEPICIER a été audité. En amont à cette séance, les deux sites accueillant la formation d'ingénieurs ont reçu la CTI, le 21 février pour l'école d'Angers et le 28 février pour celle de Grasse, les deux sites faisant route commune puisque les 6 ans s'appliquent aux deux écoles.

L'audit réalisé consistait à faire le point sur les moyens et processus pédagogiques mis en place, les relations-entreprises, les enseignements dispensés, la qualité et les activités du pôle recherche, les projets d'avenir de l'école, le développement du réseau d'universités partenaires à l'international, ...

À cette occasion, plusieurs acteurs de l'école sont intervenus pour apporter leur témoignage, leur réalité professionnelle et leur ressenti sur la formation (actuels et anciens élèves, associations du groupe, ...).

Ce renouvellement d'habilitation « longue durée » va donc permettre à l'esaip, outre de pérenniser le développement de sa formation, de concentrer ses efforts sur ses projets d'avenir sereinement.